

Fiche

Les espaces ruraux français connaissent de profondes mutations. Elles sont liées au rapport entre espaces ruraux et espaces urbains qui tendent à se transformer, à des situations démographiques et sociales contrastées, entre vieillissement et néoruraux, à la présence d'infrastructures et à la déprise des services publics. La place de l'agriculture est une question majeure dans ces espaces. Il est donc nécessaire de comprendre quelles logiques sont à l'œuvre dans les espaces ruraux français et quels sont les acteurs de ces mutations.

I. Trois types d'espaces ruraux

1. Zones rurales et périurbanisation

- Les communes périurbaines représentent aujourd'hui plus du tiers des communes françaises : depuis les dix dernières années, elles ont connu une croissance moyenne de plus de 1,1 % par an pour les raisons que nous avons évoquées plus haut : augmentation des prix du foncier en ville et volonté d'accéder à une maison individuelle de bonne superficie « à la campagne », mais non loin de la ville. La distance qui sépare une agglomération de sa zone périurbaine dépend de son importance : plus elle est grande, plus la distance augmente (entre 10-20 km pour une ville intermédiaire et jusqu'à plus de 100 km pour Paris). Ces zones représentent 25 % de la population française.
- Les habitants des communes « rurales » périurbaines ont en fait pour la plupart un **mode de vie urbain** : ils travaillent et consomment le plus souvent dans la ville proche, vont y pratiquer leurs loisirs, etc. Les communes périurbaines sont souvent pour eux des **communes dortoirs** dans un **cadre rural récréatif et peu dense** en opposition avec la ville. L'opposition ville et campagne existe encore dans les esprits. Ces personnes originaires de la ville et installées dans des communes rurales sont appelées des **néoruraux**. La composition sociale de la population des zones rurales périurbaines a aussi changé : le nombre des actifs du secteur primaire a baissé au profit des actifs du tertiaire désormais majoritaires.
- L'augmentation de la population a provoqué une modification du paysage par l'étalement progressif de la superficie des lotissements et des quartiers résidentiels. Dans certaines communes périurbaines proches des échangeurs ou des grands axes, on a également développé des zones d'activités tels les centres commerciaux, technopôles, aéroports, hôtels, etc., où les habitants des zones périurbaines peuvent travailler (ce qui limite leur mobilité).
- Toutes ces constructions provoquent un **mitage des espaces naturels et agricoles**.
- Le développement traditionnel des villes en cercles du centre vers la périphérie (développement radiocentrique) n'est donc plus tout à fait d'actualité puisque des pôles secondaires, satellites, se développent parallèlement autour des agglomérations créant des **régions urbaines polycentriques** (avec un centre principal et des centres secondaires).

2. Les zones rurales bien intégrées au marché

- **De vastes espaces ruraux restent cependant dédiés à l'agriculture**, mais ils concentrent de moins en moins de population, à peu près 10 % de celle du pays.
- Certaines de ces zones rurales sont depuis des siècles parfaitement intégrées au marché mondial : des régions de **grande culture céréalière** du Bassin parisien, comme la Beauce, des **régions viticoles**, notamment dans le Bordelais, en Bourgogne, en Champagne ou en Alsace, et des régions de culture spécialisée (**maraîchage** nantais) pratiquent des cultures commerciales et d'exportation. Elles ont adopté les méthodes de **l'agriculture productiviste**, en se **mécanisant** et en ayant recours aux engrais et produits phytosanitaires et n'ont plus besoin de beaucoup de main-d'œuvre. Cette modernisation a entraîné des coûts d'investissements importants. **C'est une agriculture largement subventionnée par l'Union européenne, dans le cadre de la politique agricole commune** et qui est plutôt prospère. Les propriétaires de ces grandes exportations sont surtout des hommes d'affaires suivant attentivement les cours des matières premières à la bourse. Dans les zones céréalières, la **concentration des exploitations** contribue à la baisse du nombre d'agriculteurs dans les villages et, souvent, au vieillissement et à la diminution de leur population. En revanche, les vignobles ou les cultures maraîchères exigent une main-d'œuvre plus nombreuse, souvent saisonnière.

3. Les zones rurales en marge et leurs perspectives

- Mais il existe aussi des **espaces ruraux défavorisés et en marge**, trop **enclavés** pour être des espaces périurbains. On y trouve souvent des petites exploitations agricoles en difficulté malgré les aides de l'État et les subventions européennes. Elles représentent environ 10 % de la population française.
- Certaines de ces régions peuvent répondre par d'autres atouts. Les acteurs locaux peuvent ainsi chercher à **valoriser leur**

patrimoine naturel et culturel, développant de nouvelles activités comme le **tourisme vert**, en l'associant à leurs productions agricoles d'excellence, avec le développement de **labels et appellations d'origine contrôlée**. Ils tentent ainsi de faire venir des visiteurs et de nouveaux habitants, retraités ou étrangers sensibles à la qualité de vie de ces espaces, ou encore néoruraux dont la vie professionnelle est parfois rendue possible par le développement des réseaux Internet permettant le télétravail. Le Périgord, en région Nouvelle-Aquitaine, est un bon exemple, associant aspects culturels avec les châteaux ou les peintures rupestres, naturels et agricoles, avec les truffes et le foie gras. De ce point de vue, les communes du Sud, les communes littorales ou certaines communes de montagne sont avantagées par la qualité de leur paysage et le phénomène d'héliotropisme et de thalassotropisme. Mais les grandes métropoles ne sont pas étrangères à ce développement : porteuses des politiques régionales, elles en font souvent la promotion. Les petites villes rurales dépendent de plus en plus de ces grands centres.

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)

 [Exercice n°3](#)

II. Enjeux et acteurs de l'aménagement des espaces ruraux en France

1. L'enjeu de l'égalité territoriale

- La question des espaces ruraux est un révélateur des dynamiques territoriales. Si les espaces ruraux périurbains possèdent souvent des réseaux de transports routiers ou ferroviaires liés au centre, ceux-ci sont souvent saturés et l'éloignement augmente le temps de parcours entre habitat et travail. Le sentiment de marginalité est ainsi important dans les zones rurales périurbaines.
- Dans les autres zones rurales, le **maintien des services publics** est aujourd'hui crucial. Dans de nombreux cas, la déprise est manifeste dans le domaine administratif : école, poste, perception, hôpitaux tendent à fermer en raison d'un coût élevé pour un nombre réduit d'utilisateurs. Les zones rurales posent donc la question de savoir si les services publics doivent relever d'une logique de rentabilité ou d'égalité d'accès. La création, annoncée, de maisons de services publics pourrait apporter une solution.
- Les services non administratifs sont également dans une situation de déprise : les espaces ruraux en marge tendent à devenir des déserts médicaux et commerciaux. Les acteurs des espaces ruraux se mobilisent. Les communes mutualisent certains services. Face à la diminution de la population dans les villages, la pertinence du maintien des communes passe par des fusions de communes ou des transferts de compétence aux intercommunalités. Elles peuvent ainsi s'entendre pour répartir les niveaux scolaires entre plusieurs villages ou encore soutenir l'installation d'un médecin. Dans le domaine des transports, le maintien de petites lignes ferroviaires mobilise aussi toutes les attentions des élus et des associations. L'enjeu est de taille, car **l'enclavement et la déprise de services nuisent au tourisme et à l'implantation de néoruraux**. Mais souvent, l'implantation de ces réseaux relève de la région ou de l'État, ce qui pose la question de la représentativité politique des zones rurales.

2. L'enjeu environnemental

- Les espaces ruraux sont au cœur des logiques relevant de la sauvegarde environnementale. La gestion des forêts, qui couvrent 31 % du territoire national, relève des acteurs ruraux.
- La défense des caractéristiques des espaces ruraux menacés par les aménagements relevant des villes ou d'une autre échelle est particulièrement mobilisatrice. La création de zones à défendre (ZAD) par des mouvements associatifs et écologistes montre l'opposition d'une partie de la population à des infrastructures à destination des métropoles, comme dans le cas de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes, désormais abandonné. Certains de ces aménagements sont également à destination de l'agriculture productiviste, ce qui montre une fracture au sein des acteurs ruraux : c'est le cas du projet de barrage de Sivens, abandonné en 2015 et qui devait soutenir l'agriculture irriguée dans la région.
- Des **projets liés à l'agriculture biologique**, aux **circuits courts** se développent ainsi et certains ruraux ou néoruraux font des campagnes le creuset d'un mode de vie et de production alternatifs. Ils entrent en lien avec la part de la population urbaine acquise à cette cause, créant de nouvelles solidarités entre métropoles et espaces ruraux.
- Toutefois, les rapports entre ruraux et néoruraux posent parfois des difficultés, entre tenants de l'agriculture productiviste ou biologique et raisonnée, ou entre les personnes travaillant dans les campagnes et celles venant y chercher un cadre de vie idéalisé (voir chapitre précédent).

3. L'enjeu de la place des espaces ruraux dans l'espace productif

- Les enjeux liés aux espaces ruraux sont ainsi révélateurs de leur rôle dans l'espace productif. **Ceux bien intégrés au marché sont désormais inscrits dans la chaîne du secteur agroalimentaire**. Les grandes FTN nationales comme Danone ou Lactalis y sont présentes en ce qui concerne le secteur aval, avec le stockage et la transformation des produits. En amont, l'industrie mécanique et chimique produit les outils et les intrants nécessaires.

- Ces processus ont contribué à l'industrialisation des campagnes, même si les questions de main-d'œuvre et d'aménagement du territoire entrent également en ligne de compte.
- La **tertiarisation** des espaces ruraux est en revanche plus diffuse, mais elle reste liée à la proximité des métropoles ou à la densité des activités touristiques, ou encore à la nécessité de services à la personne.
- Dans les zones où l'agriculture est la moins productive, le rôle des agriculteurs reste primordial pour la pérennité des paysages et la sauvegarde environnementale.

 [Exercice n°4](#)

 [Exercice n°5](#)